

# Cassel – Le musée de Flandre – 1 – La Châtellenie

L'image typique des Flandres est un pays plat, comme le chantait si bien Jacques Brel, et pourtant il existe points hauts pour rompre la monotonie de l'horizon, ainsi Cassel considérée par certains comme la plus jolie ville des Flandres.

C'est une ancienne place forte romaine située en haut du mont éponyme, point culminant des Flandres avec ses 176 mètres, au carrefour de sept voies romaines. Cependant la date de création de la ville est inconnue, seule certitude, elle date d'avant l'ère chrétienne. Le nom de la ville vient de « castel » signifiant « fortification » en celte. Il faut dire que la position dominante de la ville va en faire un lieu permanent de lutte et de convoitise.

Cassel est une châtelainie\* de 54 paroisses cédée en 1218 à Jeanne de Flandre, elle le restera jusqu'à la révolution française. Ce serait le célèbre Robert le frison qui aurait fondé la châtelainie au XIe siècle, mais aucun document d'archives ne l'atteste. L'Hôtel de la Noble Cour, châtelainie du XVIe siècle, abritait jusqu'à la Révolution française deux institutions : la châtelainie à qui étaient confiées les responsabilités financières et administratives et la Cour qui exerçait une justice locale.

La salle dite de la châtelainie, avec aux quatre écoinçons les quatre Vertus cardinales : La Force, la Prudence, la Justice et la Tempérance, était aménagée pour servir de lieu d'archivage pour les différentes paroisses. Chacune ayant un petit placard qui lui été consacré.

Cet Hôtel fut inscrit au titre des monuments historique en 1910. Il devint alors devint alors mairie, école, gendarmerie, sous-préfecture, estaminet, jusqu'à sa réquisition, le 23 octobre 1914, pour loger l'état-major des armées alliées dirigées par le maréchal Foch.

C'est en 1964 qu'il se transforma en musée, le nouveau musée d'art, d'histoire et du Folklore. En 1997 à la suite de la départementalisation, le bâtiment est en si mauvais état qu'il a fallu fermer le musée et faire face à moult aléas techniques, architecturaux et budgétaires pour sa rénovation.

Le musée, après treize années de fermeture, a entièrement été restauré et accueille dans un bâtiment chargé d'histoire de surprenantes collections dédiées à toutes les facettes de la Flandre.

L'Hôtel de Noble Cour se situe sur la Grand-Place de Cassel. On le repère aisément avec ses fenêtres bleues et sa façade en pierre de taille ornée de griffons et de grotesques. Pierre de taille qui est avant tout un moyen d'afficher la richesse, ce n'est pas un matériau local. On le comprend très vite quand on regarde le bâtiment côté cour où la façade en brique rose et ses fenêtres à meneaux font beaucoup plus couleur locale, beaucoup plus « commun », mais qu'importe car qui voit le côté cour. Cette façade donne sur un petit jardin clos.

Le bâtiment est doté d'une grande toiture à pas-de-moineaux et de dix-sept hautes lucarnes, témoignage du mariage de l'architecture flamande avec la Renaissance italienne.

Au musée de Flandres les œuvres ne sont pas présentées par type, par époque ou par genre mais selon quatre modules thématiques : « Soumission et Colère », « Entre Ciel et Terre », « Mesure et Démesure » et enfin « Ostentation et Dérision ». Et l'on retrouve ainsi des œuvres du XVIème jouxtant des œuvres contemporaines. Ce choix de présentation m'a bien plu, juste un regret pour certaines œuvres d'aujourd'hui qui n'ont pas, à mon goût, leur place dans un musée. Mais sans doute ne suis-je pas assez « up to date ». Mais pour en savoir plus sur une petite partie de ce qu'on peut y voir, rendez-vous au prochain numéro de « Cassel – Le musée de Flandre »

\* La châtelainie est au Moyen Âge l'unité la plus petite du découpage administratif et désigne le territoire sur lequel le maître du château exerce ses droits banals. En son centre se trouve le château qui est le chef-lieu de châtelainie, administré par un châtelain (« castellanus »).

Le châtelain est un officier, comtal ou princier, nommé et rémunéré. Sa charge est révocable et déplaçable. À sa fonction première d'être le gardien du château, il tient la comptabilité et doit présenter régulièrement ses comptes ; les comptes de châtelainie. Il exerce également l'ensemble des droits par délégation, militaire et judiciaire. Par extension et à tort, tout possesseur de château, soit reçu, repris en fief ou élevé sur son alleu, sur lequel un seigneur exerce son ban, est désigné comme châtelainie. Ce titre doit être réservé aux seigneurs relevant directement du comte ou des princes, en conséquence, un seigneur banal, n'est pas forcément « châtelain », même pourvu d'un château.

Cet office a souvent été occupé par les cadets des grandes familles ou bien par la petite noblesse locale.

Source : Wikipédia

Cassel – Le musée de Flandre – 2 – Soumission et Colère

Cassel – Le musée de Flandre – 3 - Entre terre et ciel

Cassel – Le musée de Flandre – 4 - Mesure et démesure

Cassel – Le musée de Flandre – 5 - Ostentation et Dérision

Cassel – Le musée de Flandre – 6 – Reuze Papa et Reuze Maman

<http://museedeflandre.cg59.fr/>

Tekiro  
&#8195;

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Arts le samedi 15 octobre 2011**

Consultable en ligne : <http://arts.cafeduweb.com/lire/13022-cassel-musee-flandre-1-chatellenie.html>